

**Procès-verbal  
du Conseil d'École du 02/11/2015 à 18h15.**

**Excusés :** Mme DOUTRELEAU (IEN), Grégory SHELLEY, Valérie MITTON, Aurore FONTOVA (parents d'élèves).

**Présents :** Nathalie LEGER, Céline FERNANDES, Marie-Christine BIAU , Hélène MARQUES, , Jean-Marie KLEIN, David LABORIE, Sarah DAHAN, Emma TRARIEUX, , Giséla KOTH (parents d'élèves), Mr LEJANNOU (DDEN), Mr MUSCATELLI (représentant de la mairie), Mmes BALZAN, CARBONNEL, FICHEL, MALBREIL, MONGINO, Mrs ALIES, ZARADE (enseignants).

**Absentes :** Mmes Emmanuelle TUR et Johanna CORTESE (parents d'élèves).

**1- Bilan et effectif après la première période de classe.**

Elections : Le taux de participation est en légère hausse : 55,69 % (contre 55,48%)

162 élèves :

Cp : 26 CE1 : 25 CE1-CE2 : 7 20 CE2 : 24 CM1 : 23 CM1-CM2 : 19 CM2 : 25

9 enseignants (Mme Saccavini assure la décharge de direction le mardi), 2 Assistantes de Vie Scolaire. Une AVS doit arriver dans la classe de CE1-CE2.

**Organisation de l'école :**

Les Activités Pédagogiques Complémentaires et les TAP: Tous les élèves restent à l'école sur les temps APC et TAP.

Organisation des APC / TAP

162 élèves répartis :

5 groupes de 18 élèves maximum sont pris en charge par les intervenants mairie

2 groupes de 24 élèves sont pris en charge par 2 enseignants

4 groupes de 8 élèves maximum sont pris en charge (1 heure de remédiation + 1 heure d'activité)

Les activités proposées par les intervenants mairie sont : sport, Lecture, Light painting, Jeux de société, Arts plastiques ;

4 enseignants font des activités de soutien (1heure) et une heure d'une autre activité (informatique, arts plastiques, musique)

2 enseignants animent une activité théâtre et chant.

Les groupes sont fixes jusqu'aux vacances de Noël et changeront pour le second trimestre.

Le Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté : le maître E intervient auprès des élèves qui en ont besoin. La psychologue scolaire rencontre certains élèves afin de préparer leur orientation (CLIS ou SEGPA) ou pour aider les enseignants à mieux cerner leurs besoins spécifiques (cette intervention se fait après accord des parents).

### **Langues vivantes :**

Toutes les classes bénéficient de l'enseignement des langues, soit par le maître de la classe lorsqu'il est habilité soit par le biais d'un échange de service.

CP : la maîtresse est habilitée et fait anglais dans sa classe.

Ce1 : Mr Zarade assure l'enseignement de l'anglais pendant que Mme Monginou intervient en lecture dans la classe de CE2.

CE1-CE2 : la maîtresse est habilitée et fait anglais dans sa classe.

CE2 : le maître est habilité et fait anglais dans sa classe

CM1-CM2 : la maîtresse est habilitée et fait anglais dans sa classe.

CM1 : Madame Fichel assure l'enseignement de l'anglais, pendant que Mr Aliès intervient en sport et en informatique en CM2.

CM2 : la maîtresse est habilitée et fait anglais dans sa classe.

### **Les travaux :**

Les travaux demandés ont été effectués durant l'été : traçage des jeux et les lignes du terrain de basket dans la cour, pose des protections « anti-pince doigts » sur les portes des toilettes, pose des distributeurs de papier toilette sur les portes des toilettes.

Les classes du rez-de-chaussée ont été en partie repeintes, elles auraient dû être terminées aux vacances d'automne, mais les travaux ont été reportés sur d'autres vacances (des travaux urgents, suite à la tempête étant nécessaires sur d'autres écoles).

Le bâtiment des classes a été câblé, un « brassage » doit être effectué au niveau du routeur pour qu'il soit fonctionnel.

Pour l'année prochaine, nous demandons un changement du portail et une ouverture à distance (visiophone), nous souhaiterions que les classes de cm1 et ce1/ce2 soient repeintes, et aimerions que les bacs de jardinage qui sont derrière l'école soient débroussaillés et amendés.

**Cantine :** Chaque jour environ 130 enfants mangent à la cantine. Le mobilier a été changé, et la cantine agrandie.

Le premier service (pour les petits) se déroule entre 12h02/10 les enfants ont entre 30 et 45 minutes pour le repas sachant qu'en primaire ce temps est normalement de 30min. Si les enfants en ont besoin, on leur coupe la viande...

Lorsque le premier service est terminé, le second service a lieu entre 12h50 et 13h30 après un temps de remise en place.

Certains enfants sont plus longs que d'autres pour manger, on leur laisse le temps pour terminer.

Les règles de la cantine sont celles signées par les parents lors de l'inscription, parfois ces règles sont relues aux enfants.

Mais certaines règles élémentaires de politesse ne sont pas respectées par les enfants, par exemple, dire : « merci ».

Pour le placement, il y a 3 filles et 3 garçons par table, ils sont, au moins, avec un copain.

Les enfants ne sont pas obligés de manger ce qui est proposé, mais ils doivent (dans la mesure du possible) faire l'effort de goûter.

A table on peut parler, mais à la fin du premier service, le silence est demandé avant la distribution du dessert.

Le constat est que les enfants écoutent de moins en moins, plutôt que de crier, le personnel préfère demander le silence.

Si un parent d'élève souhaite assister à un repas cantine, cela est tout à fait possible, si un parent a des questions particulières, Mme Goué peut le recevoir le matin à partir de 8h35.

## 2- Le règlement intérieur :

Un changement est à entériner dû à la modification des horaires en fin d'année dernière. Nous demandons aux parents de signer un cahier en cas de retard. Le nombre de retard figurera sur le livret scolaire, et si les retards sont trop fréquents, nous en informerons notre inspectrice.

Le règlement intérieur de l'école est adopté à l'unanimité.

## 3- Vote du projet d'école :

Actions	Indicateurs de réussite retenus	Cibles visées
<p>Mettre en place des parcours individualisés.</p> <p>Vocabulaire</p> <p>mettre en place une classe transplantée</p>	<p>100% des élèves en grande difficulté sortent de l'école élémentaire en ayant validé le palier 1 du socle de commun de compétences.</p> <p>Augmentation du nombre de mots mémorisés (définition et emploi) Evaluer le réinvestissement de ce vocabulaire dans d'autres contextes, amélioration de la production d'écrit, de la compréhension en lecture et du langage</p> <p>Que tous les élèves puissent durant leur scolarité à l'école élémentaire bénéficier d'un séjour en classe transplantée</p>	<p>Elèves en grande difficulté.</p> <p>Tous les élèves</p> <p>Tous les élèves (au moins une fois pendant leur scolarité)</p>
<p>Liaison grande section/cp</p> <p>liaison école/collège</p>	<p>Bonne intégration au Cp et au collège.</p>	<p>Les élèves de GS/Cp les élèves de CM2/6eme</p>
<p>Utiliser les compétences de chaque enseignant et intervenant mairie pour proposer des activités spécifiques en APC dans l'objectif de mettre en place un spectacle.</p>	<p>Investissement des élèves dans les activités proposées.</p>	<p>Tous les élèves</p>
<p>Devenir citoyen</p>	<p>Diminution des incidents dans la cour sur le temps scolaire et périscolaire</p> <p>Perception du climat scolaire par les élèves et les enseignants.</p>	<p>La communauté éducative</p> <p>Tous les élèves de l'école.</p>

Le projet d'école a été adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

#### **4- Bilan financier**

Cette année, nous avons bénéficié de l'apport supplémentaire des bénéfices du vide grenier soit 1142 €, la tombola a rapporté 1520€ et les photos 948€. Nous avons reçu 1790 de subvention par la mairie de Montauban pour les voyages scolaires et la classe transplantée, et 1259€ du conseil départemental. Le reste des recettes provient de la participation des parents. Le solde en fin s'élève à 5016€.

Les grosses dépenses de la coopérative scolaire concernent les transports et la classe transplantée dont chaque enfant bénéficie au cours de sa scolarité.

Cette année, 39 élèves de CM2 partent en classe transplantée, il faudra donc trouver des financements afin d'alléger le montant demandé aux familles.

#### **5- La laïcité :**

La pédagogie de la laïcité est ainsi un élément central de la refondation de l'École. Elle s'appuie sur le nouvel enseignement moral et civique, mais aussi sur la Charte de la laïcité à l'École portée par toute la communauté éducative.

Le mois de décembre sera l'occasion de relire la charte de la laïcité avec nos élèves en classe, mais aussi de mettre en place des activités sur ce thème.

Durant cette seconde période des élections de délégués (ées) de classe auront lieu. Nous avons demandé aux élèves de se présenter en binômes mixtes, toutes les classes seront représentées, des conseils se tiendront dans les classes chaque mois et les délégués se réuniront deux fois par période.

#### **6- Projets :**

Les classes de CM bénéficient actuellement d'une intervention de la SIRTOMAD, dont l'objet est de sensibiliser au tri des déchets et à leur réduction.

La classe de ce2 s'est rendue au concours agricole.

Des visites au musée Ingres et des ateliers au centre du patrimoine ont été programmées sur l'année.

Toutes les classes participeront à une sortie en fin d'année.

Les CM2 partiront en classe transplantée à Mimizan du 6 au 10 juin 2016.

#### **7- Questions diverses :**

Les parents d'élèves souhaitent que les enfants qui se trouvent en garderie après le temps de classe puissent sortir quand ceux-ci sonnent au portail. Par contre, quand les enfants sont inscrits à l'étude ils y restent aux horaires définis.

Monsieur Muscatelli se propose de faire remonter aux affaires scolaires les difficultés rencontrées par les parents d'élèves. Il rappelle au conseil d'école que cette organisation du temps du soir sera évaluée en fin d'année scolaire.